

**resource matters**

# Décodage du rabais de \$440 million pour les mines de Glencore en République Démocratique du Congo



## Résumé exécutif

Au début du mois de novembre 2017, les Paradise Papers - une fuite massive de documents confidentiels - ont révélé qu'une société actuellement exploitée par Glencore, la multinationale de négoce suisse, a négocié une prime en 2008 qui était de 440 millions de dollars de moins que ce qu'avait sollicité la société étatique Gécamines pour accéder un complexe minier en République démocratique du Congo. Cette prime – ou « pas de porte » – était quatre fois inférieure au taux que pratiquement tous les autres investisseurs avaient accepté pour leur accès aux réserves de cuivre du Congo.

Le Congo est l'un des pays les plus pauvres du monde ; à l'époque, 440 millions de dollars représentaient plus que l'ensemble du budget de l'éducation du Congo. Les documents divulgués dans les Paradise Papers suggèrent que le rabais a été obtenu avec l'aide de l'homme d'affaires israélien controversé Dan Gertler, un proche ami du président congolais Joseph Kabila. Plusieurs organisations et gouvernements ont enquêté sur de graves allégations de corruption dans lesquelles Gertler aurait été impliqué, selon Bloomberg News et d'autres médias. Gertler et sa holding ont systématiquement nié toute éventuelle infraction.

Glencore a répondu aux journalistes couvrant les Paradise Papers que le montant du pas de porte était "essentiellement correct", et que les termes y relatifs étaient fixés avant l'implication de Gertler dans les négociations.

Resource Matters a analysé la réponse de Glencore et arrive à une conclusion différente. Le rabais est réel : la société en question, Kamoto Copper Company, n'a payé un pas de porte de 140 millions de dollars plutôt que les 585 millions de dollars initialement demandés par Gécamines. Ceci est dû à plusieurs facteurs sous-jacents.

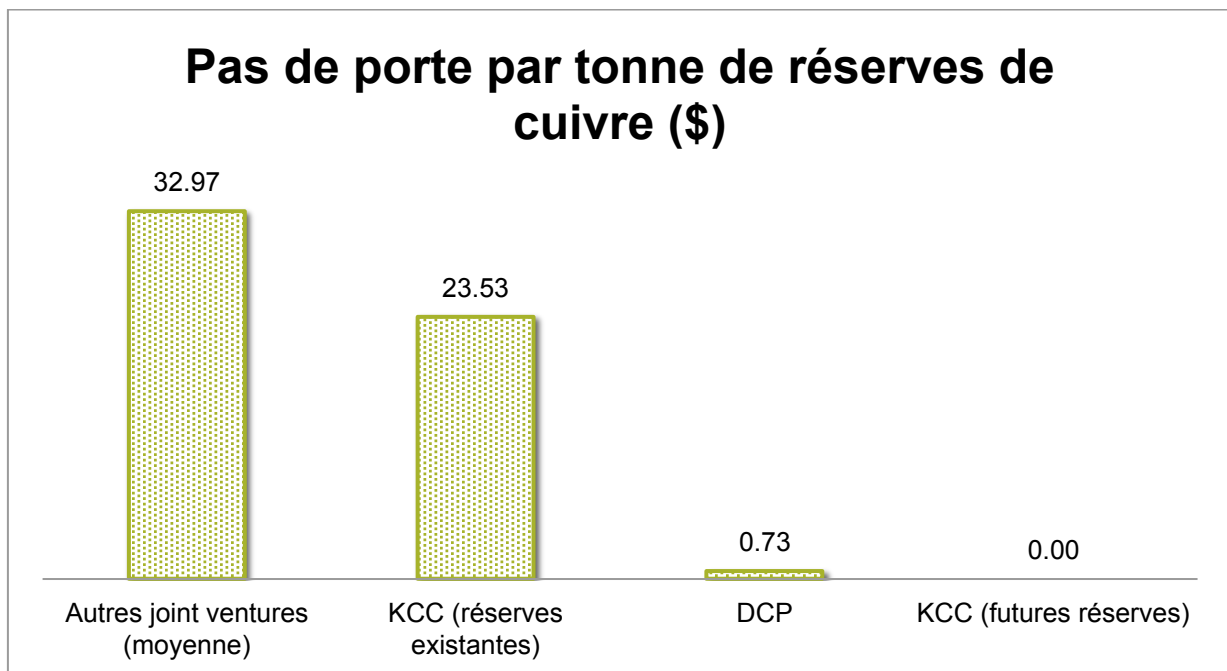
Le plus important concerne la mine à ciel ouvert de KOV, un gisement de cuivre-cobalt extrêmement riche et l'un des premiers que Gertler et ses associés ont acquis dans l'arc de cuivre du Congo. Des groupes de la société civile, des avocats et des membres du parlement congolais avaient critiqué le contrat de KOV lors des premières négociations en 2004 et 2005, affirmant que l'accord n'octroyait pas une part équitable des recettes à la partie congolaise.

Les autorités congolaises avaient par la suite décidé de renégocier le contrat ainsi que des douzaines d'autres accords miniers entre 2007 et 2009, dans le but d'harmoniser les compensations pour les mines octroyés par les entreprises étatiques congolaises aux investisseurs privés. L'une de ces compensations à standardiser était le pas de porte : les investisseurs étaient appelés à payer un pas de porte de \$35 par tonne de réserves de cuivre transférée au partenariat. Ce standard a été accepté par la grande majorité des investisseurs : en moyenne, ils se sont engagés à payer environ \$33 la tonne de réserves de cuivre.

Pour KOV, le pas de porte aurait dû être de 240 millions de dollars, selon ce standard en vigueur dans le secteur. Toutefois, les documents contractuels montrent que les investisseurs n'ont payé que 5 millions de dollars, soit 48 fois moins que le taux applicable. L'exclusion de la mine à ciel ouvert KOV des calculs a réduit le pas de porte d'au moins 235 millions de dollars.

Deuxièmement, Glencore et les autres actionnaires de KCC ne paieront aucun pas de porte pour les 4 millions de tonnes de réserves de cuivre que Gécamines a promis de trouver pour KCC. Si ces réserves sont découvertes, cela aurait dû générer un pas de porte supplémentaire de 140 millions de dollars, un montant considérable que l'entreprise publique congolaise ne recevra donc plus.

Enfin, KCC semble s'être appuyé sur une définition différente des «réserves» comparé à la plupart des autres investisseurs pour calculer le pas de porte pour les réserves restantes, ce qui a entraîné une réduction supplémentaire de 65 millions de dollars.



Glencore a déclaré à Resource Matters qu'elle ne fournirait pas d'autres commentaires sur cette question, alors que le groupe Fleurette de Gertler n'a pas fourni des réponses substantielles aux questions.

Resource Matters appelle Glencore, le groupe Fleurette de Gertler ainsi que les d'autres investisseurs impliqués dans la négociation de ce pas de porte à clarifier pourquoi et comment ils ont eu droit à un rabais aussi important.